



Acteur Prévention Secours dans le secteur de l'Aide et du Soins à Domicile/Aide à La Mobilité

APS/ASD ALM



Objectif :

Prévenir les situations à risques par ses actions ou ses remontées d'informations dans sa situation de travail et porter secours à une personne en détresse.

Certifiant



31 heures30

Soit 4 jours et demi de formation

RISQUES PHYSIQUES

Modalité pédagogique — PRÉSENTIEL

— EN RÉSUMÉ

La formation initiale "Acteur Prévention Secours (APS-ASD ALM)" est l'outil indispensable pour instaurer une démarche de prévention dynamique et durable dans les structures du secteur de l'aide et du soins à domicile.

Et de prendre soin de soi et de l'autre. (Schéma décisionnel de L'ALM).

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure d'optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail. Ils sauront également adopter la conduite de secourisme adaptée en cas d'incident ou d'accident.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels.
- Inscire ses actions dans la démarche de prévention.
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels.
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident.

— PÉDAGOGIE

Recueil des attentes. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes. Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en structure.

PRÉREQUIS

Aucun.

PUBLIC

Intervenant(e)s à domicile, aidants familiaux.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur de l'aide et du soins à domicile et sur les risques spécifiques à ce secteur, certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Délivrance du certificat APS/ ASD ALM à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 2 ans.

Le programme

1 Maîtriser les fondamentaux de la

Prévention des risques professionnels

- Les cadres légal et institutionnel.
- Les enjeux de la prévention des risques.
- Les processus d'apparition des risques.
- Les différents risques du domicile.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

2 Inscire ses actions dans la démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

3 Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrice de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

4 Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Les mobilisations basées sur les mouvements naturels du corps humain.
- Les mobilisations protectrices adaptées à la personne aidée.
- L'utilisation des aides techniques préventives.
- ALM

5 Intervenir efficacement face à une situation d'accident de travail

- Identifier et supprimer le danger.
- Déceler une urgence vitale.
- Alerter et faire alerter.
- Secourir la victime de manière appropriée.

